

et la négociation ?

par

Robert VERDIER

A la suite de la décision prise par le G.P.R.A. après le discours malheureux de M. Joxe, l'intérêt de la conférence de presse donnée par le général de Gaulle s'était trouvé déplacé. On se demandait surtout, depuis le renvoi des négociations d'Evian, si le Président de la République apporterait quelques éléments nouveaux de nature à dissiper le malentendu et à faciliter la reprise des pourparlers.

Il serait difficile de prétendre que cette attente a été satisfaite.

Un journaliste avait posé une question précise: « Quelle signification attribuez-vous au M.N.A. ? ». Le général de Gaulle, dans son long développement n'a donné aucune réponse. Il n'a même pas eu recours à une de ces formules ambiguës qu'il a manifestement plaisir à manier.

Inversement, alors que personne n'avait encore évoqué Ben Bella et ses compagnons, il en a spontanément parlé, feignant de croire qu'on lui avait demandé de le faire. Il a déclaré que si les conversations s'ouvraient de façon effective, le régime auquel ils sont soumis serait transformé et deviendrait « considérablement plus libéral ». Quant à leur libération, elle ne serait envisagée

qu'après un cessez-le-feu. Il n'est donc pas question, selon toute apparence, qu'une décision soit prise avant l'ouverture des négociations.

Ainsi, sur ces deux points souvent évoqués depuis la dernière rupture, les réponses ne paraissent pas de nature à faire évoluer favorablement et rapidement la situation.

Fidèle à ses habitudes, le général de Gaulle s'est donné l'air de prendre le problème algérien de très haut et de traiter ses données de fond plutôt que de parler de ses aspects actuels. Il a même voulu s'attribuer le mérite d'avoir été en quelque sorte un précurseur de la décolonisation. Peu s'en faut qu'il ne se soit attribué la paternité du Statut de 1947.

Cette même année, cependant, le 12 octobre, il prononçait à Alger un discours dont il vaut la peine d'extraire aujourd'hui quelques phrases :

« L'autorité de la France doit s'affirmer ici aussi nettement et aussi fortement que sur toute autre terre française... Toute politique qui, sous le prétexte fallacieux d'une évolution à rebours, aurait pour effet de réduire ici les droits et les devoirs de la France, — ou bien de décourager les habitants d'origine métropolitaine qui

furent et qui demeurent le ferment de l'Algérie, — ou bien de donner à croire aux Français musulmans qu'il pourrait leur être loisible de séparer leur sort de celui de la France, ne ferait, en vérité, qu'ouvrir la porte à la décadence... Votre avenir d'hommes fiers et libres et celui de vos enfants, vous ne pouvez le trouver qu'avec la France et dans la France. »

Soit, dira-t-on, le général de Gaulle a beaucoup changé depuis. Aujourd'hui, il condamne l'intégration et, comme il l'a dit, réprime les complots qui tendaient à l'imposer. Seuls, M. Soustelle et les Ultras peuvent s'attrister de ces changements.

Sans doute! Mais il s'en faut que les leçons tirées par le général de Gaulle de l'évolution des événements, de la force de la rébellion — qu'il a reconnue — de « l'influence qu'exerce et de l'audience que trouve » le G.P.R.A. soient toutes de nature à faciliter la négociation.

CONSTATANT qu'aujourd'hui l'Algérie, comme toutes les colonies, « nous coûte plus cher qu'elle nous rapporte », il a complaisamment développé, comme il ne l'avait encore jamais fait, tous les thèmes démagogiques du « cartiérisme », c'est-à-dire le refus total de coopération et d'assistance pour le cas où le peuple algérien choisirait l'indépendance. Nul ne disconvient qu'un jeune Etat algérien — comme tous les États récemment émancipés — n'ait besoin d'assistance. Mais c'est une chose de négocier les formes de celle-ci sur un pied d'égalité et avec un esprit de générosité, d'ailleurs conforme à l'esprit

français réel, et c'en est une autre — singulièrement différente — de prétendre dicter par avance, sur un ton hautain et paternaliste, ce que doit être cette coopération.

Si l'on ajoute que le général de Gaulle a parlé également de la revendication de « bases et de facilités militaires pour notre défense », qu'il a fait une allusion très claire à un éventuel partage (« naturellement, nous tiendrons compte de la volonté d'appartenir à la France qu'exprimeraient très probablement certaines populations dont, d'ailleurs, l'emplacement géographique est à peu près connu »), on est en droit de dire que les déclarations du 11 avril risquent de susciter de nouvelles difficultés et de nouveaux malentendus. Se déclarant toujours prêt à négocier, de Gaulle, dans le même instant, pose publiquement ses conditions comme s'il entendait rétrécir par avance la marge de négociation.

Nous constatons, une fois encore, — et à regret, cela va de soi — que les appréhensions que nous avons toujours manifestées, parfois même au risque d'être incompris, sur les intentions réelles du général de Gaulle demeurent justifiées.

Mais, en même temps, son évolution, sa manière de céder aux circonstances et à la pression des événements, tout en louvoyant et en masquant ses retraites par des déclarations hautaines, nous invitent à redoubler d'efforts pour que l'opinion française, par ses manifestations, aide à faire tomber les obstacles encore dressés sur la voie qui conduit à la négociation et à la paix.